

02

La pratique de l'Aller Vers les publics – module 2 « Aller vers : une mise en pratique outillée, concertée et proactive »

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Les travailleurs de niveaux 6 (ASS, CESF, ES, ...), les cadres, quels que soient leur cadre d'intervention et les publics auprès desquels ils interviennent.

Durée

Maximum 2 jours

Organisme de formation

➔ CROIX ROUGE FRANCAISE

Date limite d'inscription

04/10/2023

Lieux & dates

➔ Groupe 1

ROUEN

Le 25 octobre 2023

+ Le 27 octobre 2023

➔ Groupe 2

CAEN

Le 9 octobre 2023

+ Le 16 octobre 2023

Interlocuteur Opcos Santé

LE NECHET Raynald

raynald.lenechet@opco-sante.fr

Partenariat & cofinancement

➔

Contexte

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté porte l'ambition de lutter contre l'isolement, le repli sur soi, le renoncement aux droits des personnes les plus en difficulté. Elle encourage les professionnels et les institutions à développer les démarches « d'aller vers » les personnes pour intervenir en amont, avant que les difficultés ne soient installées, dans un objectif de repérage et de prévention plutôt que de réparation.

Il n'existe pas de définition officielle de « l'aller vers ». Cela étant, le groupe de travail s'est accordé à donner les éléments de précisions suivants dans le but de proposer des repères pour la création des formations :

« L'aller vers » est à entendre comme une démarche qui se situe au-delà de toute intervention sociale, qu'elle soit d'accueil, de diagnostic, de prescription, d'accompagnement. Cette démarche rompt avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une demande exprimée.

Elle permet d'intégrer dans les pratiques les situations de non-demande de certains publics (pas seulement des personnes vulnérables) et engage les acteurs à se situer dans une pratique pro-active, pour entrer en relation avec ces publics.

Les mises en relation ont pour but de créer, non seulement des liens entre les personnes concernées, les professionnels et les organisations, mais également de donner à chacun la possibilité de renforcer sa capacité d'analyse des comportements et des pratiques. Ces deux éléments ; la création de liens et la réflexivité ; sont nécessaires pour faciliter les liaisons sociales.

Il ne s'agit pas de construire une méthode ou un dispositif qui serait applicable à tous et à tout service. Le « aller vers » est une approche, une démarche qui concerne à la fois les pratiques professionnelles et les stratégies institutionnelles.

Il s'agira d'apporter un socle de connaissances et de savoir-faire relationnels pour créer et réaliser les conditions matérielles et humaines d'une démarche d'aller vers adaptée aux publics visés.

Objectifs

➔ Interroger les postures professionnelles des travailleurs sociaux qui favorisent ou, au contraire, constituent un frein à la réussite de la démarche « d'aller vers ».

➔ Inscrire la démarche de « l'aller vers » dans une approche interinstitutionnelle à l'échelle du territoire.

C'est par la coopération entre acteurs que pourra s'opérationnaliser une démarche d'aller vers adaptée et pertinente pour repérer et accompagner les publics en voie de

précarisation ou de fragilisation

Prérequis

Cette formation s'adresse aux travailleurs sociaux (niveau 5-6) ainsi qu'à des cadres de service.

Le nombre de stagiaires par groupe de formation sera limité à 15 personnes.

Pour le module 2 : les pré-requis pour s'inscrire sont d'avoir suivi le module 1 et de se prévaloir d'une expérience significative dans la pratique de « l'Aller vers » les publics.

Ce dernier pré-requis sera vérifié avant la validation de l'inscription.

Contenu

2ème module : « Aller vers les publics » une mise en pratique outillée, concertée et proactive

1ère journée :

Faire évoluer la pratique de l'Aller vers

2ème journée :

Définir les conditions de mise en œuvre de « l'Aller vers les publics » en contexte professionnel